



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/321

Attribution d'une subvention d'équipement de 5 000 euros à l'association Beaumarchais
Basket Lyon Métropole pour l'achat d'équipement de préparation physique - Approbation et
signature d'une convention annuelle mixte

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 DECEMBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/321 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION BEAUMARCHAIS BASKET LYON METROPOLE POUR L'ACHAT D'EQUIPEMENT DE PREPARATION PHYSIQUE - APPROBATION ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION ANNUELLE MIXTE (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, le Conseil municipal approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Soutien à l'équipement des clubs sportifs » (subventions).

Créée en 1973, l'association Beaumarchais Basket Lyon Métropole (siège social : 60 avenue Eisenhower à Lyon 5^{ème}) a pour but la pratique de loisir et de compétition du basketball. Il organise également des stages durant les vacances scolaires.

Implanté dans le quartier de Ménival, il compte plus de 320 adhérents, répartis dans 23 équipes dont 8 féminines. La Fédération française de basketball a décerné plusieurs labels au club : le label Ecole Française de Minibasket depuis 2002, le label Elite Masculin depuis 2011 et enfin le label Elite Féminin depuis 2011.

Situé au 60 avenue Eisenhower à Lyon 5^{ème}, le site du gymnase Eisenhower, propriété de la Ville de Lyon, comprend un gymnase et un petit préfabriqué ancien, utilisé jusqu'ici comme club house par le club, et qui a fait l'objet de travaux en 2020. Le projet prévoit la mise en œuvre d'un club house en structure modulaire, le réaménagement du préfabriqué existant et la construction de locaux annexes afin d'améliorer les conditions d'exploitation du site.

Le préfabriqué dont disposait jusqu'ici le club devient une salle de préparation physique. Doté de cet équipement complet livré fin 2020, le club aspire à devenir centre départemental de formation.

Pour équiper ces nouveaux locaux, le club souhaite désormais acquérir une structure auto-stable pour l'entraînement qui comprend des barres de traction, des élastiques, des sangles, des plateaux de sauts, etc.

Le club souhaite également s'équiper d'une machine à shooter ainsi que de vélos de fitness.

Cet investissement s'élève à un montant de 26 805 euros.

La Ville de Lyon souhaite apporter son soutien à ce club qui compte parmi les plus importants de la région et qui défend des valeurs sportives et citoyennes. Je vous propose de leur allouer une subvention d'équipement de 5 000 euros.

Pour mémoire, l'association Beaumarchais Basket Lyon Métropole a perçu en 2020 une subvention de fonctionnement de 30 000 euros.

Vu la délibération du Conseil municipal n°2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu ladite convention annuelle mixte ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission **Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative** ;

DELIBERE

- 1- Une subvention d'équipement de 5 000 euros est allouée à l'association Beaumarchais Basket Lyon Métropole pour l'achat d'une structure d'entraînement, d'une machine à shooter et de vélos de fitness.
- 2- La convention annuelle mixte susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Beaumarchais Basket Lyon Métropole, est approuvée.
- 3- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, ligne de crédit 77242, article 20421, fonction 40, programme SPCLUBS, opération 60046571.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Grégory DOUCET